



SHELTER CLUSTER
Coordonne le secteur abri



CCCM CLUSTER
Appuie les communautés déplacées



Protection Cluster
Chad

Mise à jour sur le suivi de mouvements de populations dans la province du Lac

20 mars 2019

Les mouvements de populations spontanés dans la province du Lac se poursuivent. Ces mouvements surviennent dans un contexte marqué par les incursions récurrentes des groupes armés sur les îles et la terre ferme du côté du Tchad. Selon les données de monitoring de protection du cluster protection, sur un total de 125 incidents de protection rapportés au cours du mois de février 2019, les groupes armés constituent 90 des présumés auteurs. Il est à noter une augmentation de cas d'enlèvements depuis le début de l'année 2019. En février 2019, 41 personnes ont été enlevées par les groupes armés dont 23 hommes et 18 femmes, y compris 3 filles et 3 garçons entre l'âge de 12 à 18 ans. Il est également à noter que le repositionnement de membres de la Force de Défense et de Sécurité (FDS) et la Force Multinationale Mixte (FMM) génèrent de vides sécuritaires au niveau de la province qui peuvent être propices aux incursions des éléments de groupes armés.

A ce jour et depuis le début de l'année 2019 et selon le cluster CCCM/Abris/AME, un total de **8,625** personnes (approximativement 2054 ménages) se sont déplacés vers des endroits estimés plus sûrs en anticipation ou suite à des attaques armées. Ces alertes ont été partagées et discutées avec les autorités locales lors des réunions de coordination de OCHA dans la province du Lac.

Recommandations:

1. **Afin de mobiliser une réponse rapide:** Descentes d'équipes multisectorielles accompagnées des autorités (administratives et traditionnelles) sous la coordination de OCHA sur les lieux d'accueil non encore évalués pour constater ces déplacements et les besoins multisectoriels.

A ce jour, les évaluations sectorielle/multisectorielle suivantes ont été conduites. Cependant, excepté la mission du CICR sur Kangualia et Bourbora, aucune réponse n'a été apportée:

- 09/01/2019/ Kangualia et Bourbora/ CICR (évaluation de l'état de la sécurité économiques);
- 21/01/2019/ Kafia/ Help Tchad (évaluation de besoins en abris et AME);
- 26/01/2019/ Kafia/ CRT et AFJT (identification des nouveaux arrivés/ évaluation de problèmes de protection);

- 29/01/2019/ Villages de Kangalia, Kapirom, Bourboursa, Droumtroa et Diamerom situés dans le Département de Kaya, sous-préfecture de Ngouboua/ ICC-OCHA (évaluation multisectorielle rapide).
2. Un exercice de fixing sur ces lieux pour avoir des estimations plus ou moins exactes sur le nombre des nouveaux arrivés;
 3. En ordre de priorité, planifications d'interventions par chaque cluster/inter agence sur base des évaluations déjà effectuées sur les sites d'accueil sus-mentionnés.
 4. Mise à jour/développement du plan de contingence inter-agence de la province du Lac afin de pouvoir répondre aux besoins qui seront identifiées lors des évaluations prévus et en cas où la situation humanitaire change significativement.

Défis:

- Problème d'accès: certaines de ces zones (c'est le cas pour beaucoup d'autres zones de la région du Lac) sont difficiles d'accès. Ceci est dû à des aléas climatiques tels que la montée des eaux et les herbes mouvantes, et à des préoccupations sécuritaires. Cela est d'autant plus handicapant pour la communauté humanitaire que beaucoup des partenaires des Clusters – sur la base de leurs principes d'intervention – n'utilisent pas d'escorte militaire. C'est le cas de la CRT par exemple.
- Le sous-financement des clusters – les besoins de protection dans le HRP 2018 a seulement été financés à hauteur de 10.4 % et les besoins de CCCM/Abris/AME à 14.5 %.

Annexe I : Suivi de mouvements de populations dans la province du Lac

Veillez voir la carte de suivi de mouvements de populations dans la province du Lac (janvier-mars 2019)

Nouveaux données de mouvements de populations signalés (février/mars 2019)

- 11/03/2019: Mouvement de 189 individus vers Ngouboua. Ils sont passés par Daboua, mais n'y sont pas restés. Ils sont venus de Kibelewa, dans la Commune de N'Guegni, dans la région de Difa, au Niger.
- 19/02/2019: Mouvements de 88 ménages en provenance de Bouboua vers les sites de Fogua Kangalia dans la sous-préfecture de Ngouboua. Une partie s'est installée sur le site Borga, toujours à Ngouboua. Ils sont 32 ménages, pour 185 individus.
- 23/02/2019: Mouvements de 194 individus (32 ménages) en provenance de Djarkanima vers le site de Koussieri à Tchoukoutalia.

Mouvements de populations signalés en janvier 2019:

- 400-500 ménages déplacés de Fodio, Charram, Harco, Bari, Tallarom, Taka et Marea vers Kangalia, un village d'environ 150 ménages;
- 20 ménages déplacés vers Bouboua;
- 50 ménages déplacés vers Kapirom;
- 50 ménages déplacés vers Kirkiria de Kindjira Gana;
- 300 ménages déplacés des îles de Ngouboua Koro 1 et 2, Karinga, Garoua et Tchoulboua vers Droumtria à côté du site Boude 1 à Ngouboua;
- 71 ménages déplacés/estimation de 200 personnes (dont nombreux sont des femmes et des enfants) vers le site de Kafia;
- 375 personnes déplacées (majoritairement des boudoumas) vers Boma arrivés du Niger dans la commune de Kaboua;
- 800 ménages déplacés vers Djamerom, ils seraient en train de s'installer là où il y avait la Clinique de MSF Suisse.

Annexe II : Possibles risques de protection liés aux nouveaux déplacements internes

- Mouvements spontanés de populations se sentant en insécurité vers des localités jugées plus sûres. Cela peut avoir comme conséquence une augmentation de la densité de la population, des risques accrus de violences sexuelles et basées sur le genre, y compris viols et agressions sexuelles, contre les filles et les femmes.
- Perturbations de la scolarité des enfants.
- Séparation des enfants et des familles lors du mouvement :
 - Risques lors des mouvements préventifs (a priori réduit par rapport aux mouvements précipités, sauf en cas de mouvements en larges groupes) :
 1. lorsque les enfants sont envoyés par les parents pour chercher du matériel/nourriture laissés derrière dans les zones d'origine
 2. lorsque les enfants sont chargés de la collecte de l'eau ou du bois
 3. Risque d'enlèvement et de recrutement forcé des jeunes adolescents
 - Mouvements précipités :
 1. Risque accru de séparation familiale
 2. Enlèvement d'enfants/jeunes par le groupe armé et risque qu'ils soient considérés comme combattants par les forces de sécurité
 3. Cas de VSBG par les populations, forces militaires, groupes armés
- Restriction des mouvements et de la liberté de circulation des populations : il y a peu de contrôles routiers réguliers mis en place par les autorités dans la province du Lac. Cependant, dans certaines localités, les entrées dans la ville sont contrôlées, le plus souvent de nuit entre 18h et 6h du matin. Des renforcements des contrôles routiers militarisés pourraient rendre l'accès à certains services de base difficile, par exemple l'accès de nuit au centre de santé pour les femmes enceintes.
- Arrestations arbitraires/arrestations violentes des enfants (surtout les adolescents) et des adultes : cela peut inclure des méthodes d'interrogation, de transfert et d'emprisonnement contraires au Principe directeur¹ 12 qui stipule « Tout individu a droit à la liberté et à la sécurité de sa personne. Nul ne peut faire l'objet d'une arrestation ou d'une détention arbitraire. Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays seront protégées contre toute arrestation et détention discriminatoire du fait de leur déplacement. »
- Recrudescences des moyens de survie néfastes (comme le sexe de survie) liés au manque de moyens de production de la nourriture/manque d'opportunité économique.
- Conflits intercommunautaires : en cas de déplacement prolongé, les tensions entre communautés pourraient accroître. Ce n'est pas le cas pour l'instant, au contraire, les populations hôtes ont partagé leur nourriture et quelques articles de ménages avec les déplacés. Les conflits communautaires sont plutôt récurrents entre les groupes ethniques

¹ Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays (1998)

boudouma et arabe à Kaiga Kindjiria pour des raisons de disputes liées à l'accès à la terre.

- Répercussions psychologiques sur les enfants et les familles (détresse et/ou souffrance psychologique, troubles mentaux)